

Communauté de Commune du Canton de Domme

Le Centre de Loisirs Sans Hébergement (CLSH) Créé par la Communauté de Commune du Canton de Domme, est ouvert, à compter du 11 juillet 2005, à tous les enfants du territoire âgés de 3 à 10 ans sur le site de l'ancienne école de la Chapelle-Péchaud, sur la Commune de Castelnaud la Chapelle, pendant les vacances d'été les mercredis et les petites vacances.

Projet éducatif

Dans le cadre de sa compétence Enfance Jeunesse la Communauté de Commune du Canton de Domme souhaite proposer aux enfants et aux jeunes des activités de loisirs éducatifs qui leur permettent de découvrir le monde en se découvrant est de proposer aux enfants et aux jeunes d'améliorer leur vie par le savoir et le loisir.

Notre objectif éducatif doit également tendre à développer chez l'enfant et le jeune accueillis en Centre de Loisirs, l'esprit de responsabilité envers eux-mêmes ainsi qu'envers les autres.

La pratique des activités doit être le support de notre action éducative, l'activité n'est donc pas un but en soi mais a pour but essentiel de favoriser la créativité, le plaisir du jeu, de développer le sens critique, l'esprit d'analyse, la solidarité et l'entraide.

POUR NOUS LES VACANCES C'EST ...

Se détendre

Oublier l'école et ses programmes. Prendre le temps de vivre à son propre rythme. Avoir la possibilité de réaliser ses rêves, ses projets, de jouer, d'organiser, de dormir, de bien manger...

Faire l'apprentissage de l'autonomie

Décider de ses activités en fonction de ses intérêts personnels. Participer aux décisions, et prendre des initiatives concernant la vie collective. Pouvoir donner son avis à tout moment en étant sûr d'être entendu... Participer à l'intégralité des tâches quotidiennes nécessaires à un bon fonctionnement du centre.

Découvrir des activités nouvelles

L'équitation, le Kayak, l'Escalade... toujours dans un cadre ludique, sans recherche de performance, de compétition.

Vivre l'aventure

Redécouvrir la nature, la campagne, la proximité des animaux, faire du camping, partir à vélo sur les petites routes isolées, découvrir les sites historiques environnants.

Rencontrer d'autres personnes

D'abord les copains du centre, avec qui il faut apprendre à vivre, puis les animateurs avec leurs expériences et leurs responsabilités, les habitants du site dont on ira découvrir les modes de vie et de coutumes.

Le Centre de Loisirs Sans Hébergement s'appuie sur les principes suivants :

La Laïcité : principe de vie permettant à chaque individu d'exprimer, d'échanger ses conceptions idéologiques, dans la tolérance et le respect des différences.

Le droit à l'éducation, à la culture et aux loisirs : reconnaissance pour tous de l'accès à l'éducation et à la culture dans le respect des spécificités, sans distinction de classes sociales ou d'ethnies.

Le Centre de Loisirs poursuit ainsi les objectifs de la Communauté de Commune de Canton de Domme qui tendent à développer chez l'enfant :

- Répondre aux besoins et désirs des enfants de la Communauté de Commune du Canton de Domme et des alentours en favorisant leur développement physique et intellectuel ainsi que leur intégration sociale.
- Faire du centre de loisirs un lieu d'éveil, d'échanges d'idées et de compétences.
- Favoriser l'ouverture du CLSH sur l'extérieur.
- La responsabilité et l'autonomie.
- L'apprentissage de la vie en collectivité : respect des règles de vie, respect et écoute de l'autre, intégration des valeurs essentielles (notion de citoyenneté).
- Créativité (découverte d'activités diversifiées, ouverture sur l'extérieur).
- Besoin d'apprendre afin qu'il puisse mieux appréhender son environnement, éducatif, culturel, social (afin de l'aider à être un acteur d'aujourd'hui et de demain).
- Faire découvrir aux enfants le milieu naturel privilégié qui nous entoure : Faune, flore, vallées, rivières, grottes

Chacun de ces objectifs doivent être présents dans l'élaboration du projet pédagogique et dans le choix des activités pour permettre aux enfants d'être « en capacité de ».

Au travers de ces orientations, les activités doivent bien sûr préserver les notions de l'enfance, du plaisir, de l'épanouissement, du Jeu et du rêve.

Communauté de Commune du Canton de Domme

Le Centre de Loisirs Sans Hébergement (CLSH) créé par la Communauté de Commune du Canton de Domme, est ouvert, à compter du 11 juillet 2005, à tous les enfants du territoire âgés de 3 à 10 ans sur le site de l'ancienne école de la Chapelle-Péchaud, sur la Commune de Castelnaud la Chapelle, pendant les vacances d'été, les mercredis et les petites vacances.

Projet éducatif

Dans le cadre de sa compétence Enfance et Jeunesse, la Communauté de Communes du Canton de Domme souhaite proposer aux enfants et aux jeunes des activités de loisirs éducatifs qui leur permettent de découvrir le monde en se découvrant eux-mêmes au contact des autres, dans un environnement ludique et stimulant.

Dans l'esprit de ce projet, l'éducation des enfants et des jeunes doit être une éducation partagée entre l'école, la famille et le temps libre. Le Centre de Loisirs Sans Hébergement doit offrir aux enfants et aux jeunes du canton un complément éducatif susceptible de les aider à se socialiser harmonieusement, l'objectif étant de développer chez l'enfant et le jeune l'esprit de responsabilité envers eux-mêmes ainsi qu'envers les autres.

Support de notre action éducative, l'activité n'est donc pas un but en soi mais a pour but essentiel de favoriser la créativité, le plaisir du jeu, de développer le sens critique, l'esprit d'analyse, la solidarité et l'entraide.

Le Projet Educatif du Centre de Loisirs Sans Hébergement s'appuie sur les principes suivants :

La Laïcité : permettant à chaque individu de s'exprimer, et d'échanger ses idées, dans la tolérance mutuelle et le respect des différences.

La socialisation : L'apprentissage de la vie en collectivité : respect des règles de vie, respect et écoute de l'autre, intégration des valeurs essentielles (notion de citoyenneté).

La convention des droits de l'enfant et plus précisément le droit à l'éducation, à la culture et aux loisirs : reconnaissance pour tous de l'accès à l'éducation et à la culture dans le respect des spécificités, sans distinction de classes sociales ou d'ethnies.

Principaux objectifs éducatifs de la Communauté de Commune de Canton de Domme

- Favoriser l'épanouissement physique et intellectuel des enfants et des jeunes du territoire dans le but de faciliter leur intégration sociale.
- Faire du C.L.S.H, en l'ouvrant sur l'extérieur, un lieu d'éveil, de rencontre avec les familles, d'échanges d'idées et de compétences.
- Amener les enfants et les jeunes du territoire à être des citoyens acteurs de la cité, en favorisant leur compréhension de l'environnement.

Chacun de ces objectifs doivent être présents dans l'élaboration du projet pédagogique et dans le choix des activités pour permettre aux enfants d'être « en capacité de ».

Au travers de ces orientations, les activités doivent bien sûr préserver les notions de l'enfance, du plaisir, de l'épanouissement, du Jeu et du rêve.